

Direction départementale des territoires

Service Environnement

## **AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC**

### **Projet d'arrêté préfectoral permettant l'organisation de la prochaine saison de chasse 2022-2023**

En application du principe de participation du public défini à l'article L.120-1-1 du code de l'environnement, le préfet organise la consultation du public de cet acte administratif ayant une incidence sur l'environnement **du 18/04/2022 au 09/05/2022**.

Cet acte administratif fixe :

- la date d'ouverture et de clôture de la chasse dans le département pour la campagne 2022-2023 ;

À cet effet, une copie du projet de décision accompagnée d'une note de présentation seront :

☞ publiées sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne:

<https://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/consultations-publiques> ;

Le public pourra envoyer ses observations pendant cette période par courriel à [ddt-env-pn@aisne.gouv.fr](mailto:ddt-env-pn@aisne.gouv.fr)

Ces observations devront parvenir à la Direction départementale des territoires au plus tard le **9 mai 2022**.

LAON, le 14 avril 2022

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires,

  
Vincent ROYER